

Montreuil-sur-Ille



La gazette de la commune

N° 162 - avril 2024



Page 6



Page 14



Page 18

Sommaire

● Éditorial.....	3
● Mémento	4
● Expression des groupes.....	5
● Les p'tites nouvelles de la médiathèque.....	6
● Infos municipales.....	8
● Nos écoles.....	23
● Nos associations.....	29

État civil

Naissances

Nolann BRUNET, né le 17 décembre 2023 à Rennes, « 6 Impasse Cité Rey »

Nathan LEMARCHAND, né le 7 janvier 2024 à Rennes, « 21 Rue de Coubry »

Andrea JANVIER, né le 7 février 2024 à Saint-Grégoire, « 1 bis Langager »

Paul POIRSON, né le 8 février 2024 à Rennes, « 21 La Pilais »

Ella COSTA, née le 20 février 2024 à Saint-Grégoire, « 4 Rue de la Hauteville »

Agnès BELAN, née le 10 mars 2024 à Saint-Grégoire, « 16 rue de la Haute Ville »

Décès

Yvonne RIAUDEL née AUBRÉE, 89 ans, décédée le 11 janvier 2024 à Montreuil-sur-Ille

Marcel AUBRÉE, 90 ans, décédé le 28 janvier 2024 à Rennes

Bernard JÉHAN, 88 ans, décédé le 31 janvier 2024 à Guipel

Couvertures

Première

Le canal

Troisième et quatrième

« Équipements de plein air », page 22

Directeur de la publication

Yvon Taillard - Maire

Comité de rédaction

Commission communication

Conception

Valérie Simon

Impression

Imprimerie ATIMCO 02 99 73 05 76

PanneauPocket

La mairie de Montreuil-sur-Ille se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile **PanneauPocket**. Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune.

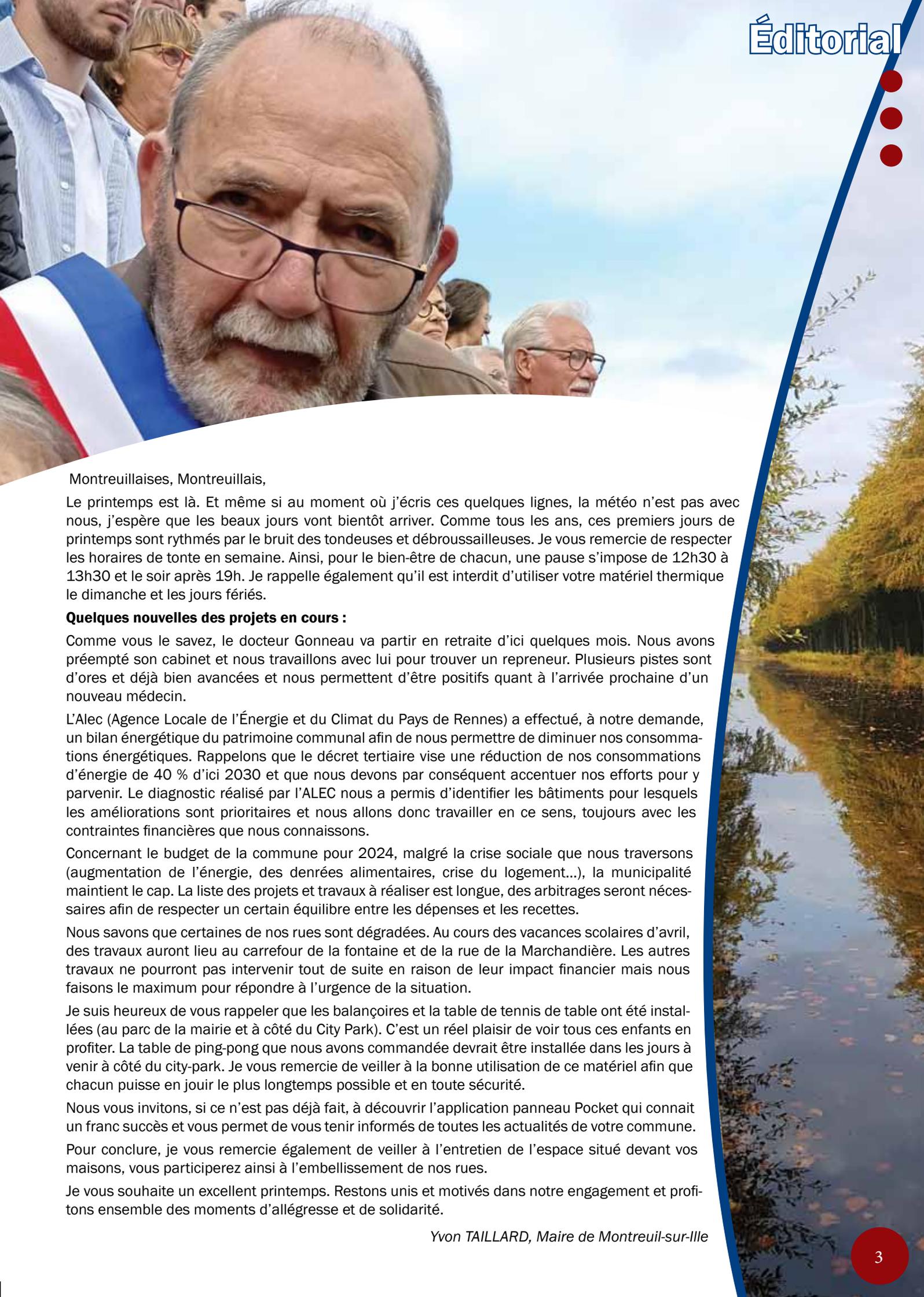
Alertes et arrêtés de la Préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de la commune, mais aussi des communes voisines.

Les informations et alertes sont diffusées en temps réel.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit et anonyme, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.





Montreuillaises, Montreuillais,

Le printemps est là. Et même si au moment où j'écris ces quelques lignes, la météo n'est pas avec nous, j'espère que les beaux jours vont bientôt arriver. Comme tous les ans, ces premiers jours de printemps sont rythmés par le bruit des tondeuses et débroussailleuses. Je vous remercie de respecter les horaires de tonte en semaine. Ainsi, pour le bien-être de chacun, une pause s'impose de 12h30 à 13h30 et le soir après 19h. Je rappelle également qu'il est interdit d'utiliser votre matériel thermique le dimanche et les jours fériés.

Quelques nouvelles des projets en cours :

Comme vous le savez, le docteur Gonneau va partir en retraite d'ici quelques mois. Nous avons préempté son cabinet et nous travaillons avec lui pour trouver un repreneur. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà bien avancées et nous permettent d'être positifs quant à l'arrivée prochaine d'un nouveau médecin.

L'Alec (Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes) a effectué, à notre demande, un bilan énergétique du patrimoine communal afin de nous permettre de diminuer nos consommations énergétiques. Rappelons que le décret tertiaire vise une réduction de nos consommations d'énergie de 40 % d'ici 2030 et que nous devons par conséquent accentuer nos efforts pour y parvenir. Le diagnostic réalisé par l'ALEC nous a permis d'identifier les bâtiments pour lesquels les améliorations sont prioritaires et nous allons donc travailler en ce sens, toujours avec les contraintes financières que nous connaissons.

Concernant le budget de la commune pour 2024, malgré la crise sociale que nous traversons (augmentation de l'énergie, des denrées alimentaires, crise du logement...), la municipalité maintient le cap. La liste des projets et travaux à réaliser est longue, des arbitrages seront nécessaires afin de respecter un certain équilibre entre les dépenses et les recettes.

Nous savons que certaines de nos rues sont dégradées. Au cours des vacances scolaires d'avril, des travaux auront lieu au carrefour de la fontaine et de la rue de la Marchandière. Les autres travaux ne pourront pas intervenir tout de suite en raison de leur impact financier mais nous faisons le maximum pour répondre à l'urgence de la situation.

Je suis heureux de vous rappeler que les balançoires et la table de tennis de table ont été installées (au parc de la mairie et à côté du City Park). C'est un réel plaisir de voir tous ces enfants en profiter. La table de ping-pong que nous avons commandée devrait être installée dans les jours à venir à côté du city-park. Je vous remercie de veiller à la bonne utilisation de ce matériel afin que chacun puisse en jouir le plus longtemps possible et en toute sécurité.

Nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à découvrir l'application panneau Pocket qui connaît un franc succès et vous permet de vous tenir informés de toutes les actualités de votre commune.

Pour conclure, je vous remercie également de veiller à l'entretien de l'espace situé devant vos maisons, vous participerez ainsi à l'embellissement de nos rues.

Je vous souhaite un excellent printemps. Restons unis et motivés dans notre engagement et profitons ensemble des moments d'allégresse et de solidarité.

Yvon TAILLARD, Maire de Montreuil-sur-Ille

Administratif

Mairie 19 Avenue Alexis Rey - **02.99.69.71.07.**

Le secrétariat est ouvert au public du lundi au samedi de 9h à 12h, l'après-midi le lundi de 13h30 à 16h30 et les mardis, jeudis et vendredis uniquement sur rendez-vous de 14h à 16h.

E-mail : mairie@montreuil-sur-ille.fr - site internet : montreuil-sur-ille.fr

Permanence du Maire sur rendez-vous M. Taillard samedi de 10h à 12h

Permanences des Adjointes sur rendez-vous Mme Éon, M. Richard, Mme Doré, M. Garnier par roulement le samedi de 10h à 12h

Action sociale

C.C.A.S. 19 Avenue Alexis Rey **02.90.02.64.96 ou 06.22.45.15.78.**

L'accueil au C.C.A.S. s'effectue uniquement sur rendez-vous, sauf le mercredi matin de 9h à 12h et urgences. Prise de rendez-vous auprès de Mathilde Dervoët au 02.90.02.64.96 ou E-mail : ccas@montreuil-sur-ille.fr

Petite enfance

Multi accueil « Ille ô doudous » Directrice Mme Cristina Auvray - 12 bis Rue du Clos Gérard **02.99.14.73.93**

E-mail : lilleodoudous@admr35.org - site internet : <http://admr35.org>

Scolaire

École Publique mixte Directeur M. Maxime Dole - 25 Rue des Écoles **02.99.69.71.62.**

E-mail : ecole.0352388f@ac-rennes.fr - site internet : ecole-publique-montreuil-sur-ille.ac-rennes.fr

École Privée mixte Directrice Mme Alexandra Bougeard - 29 Rue des Écoles **02.99.69.71.31.**

site internet : stmichelmontreuil.toutemonecole.fr

Périscolaire

Pôle enfance A.L.S.H. et cantine/garderie municipales Responsable Mme Marion Martin - 21 Rue Alexis Rey **07.75.11.53.47.**

E-mail : enfance@montreuil-sur-ille.fr

A.L.S.H. Accueil de Loisirs Sans Hébergement Directrice Mme Jessica Demengeot - 25 Rue des Écoles **06.70.55.33.58.**

E-mail : accueildeleisirs@montreuil-sur-ille.fr

Cantine/garderie municipales Référents Mme Estelle Lebrun et Mickael Bertin - 21 Rue Alexis Rey **07.76.61.67.95.**

E-mail : accueilperiscolaire@montreuil-sur-ille.fr

Divers

Bibliothèque 10 Rue du Clos Gérard **02.23.22.52.14.**

E-mail : bibliotheque@montreuil-sur-ille.fr - site internet : <https://lesmediatheques.valdille-aubigne.fr>

Horaires d'ouverture : le mardi 16h30-18h - mercredi 10h-12h et 14h-18h - vendredi 16h30-18h30 et samedi 10h-12h

Bureau de Poste 21 Avenue Alexis Rey

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h à 12h

Déchèterie Lieu-dit La Marchandière

Horaires d'ouverture : les mercredis de 14h à 18h*, les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h*

*Fermeture à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars

Médical et paramédical

E.H.P.A.D. Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes 14 Rue du Clos Gérard **02.23.22.52.80.**

Médecin Docteur Gonneau ZA Le Stand **02.99.69.64.44.**

Infirmiers M. Delabroise - Mme Dony - Mme Lefkir - Mme Lapierre 5 Rue Aristide Tribalet **02.99.69.71.61.**

Sage-Femme Mme Meheust 7 Rue Sébastien Chauvigné - **02.99.14.49.98.**

Pharmacie M. et Mme Schnéegans 36 Avenue Alexis Rey - **02.99.69.71.27.** Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30/14h30-19h30 et le samedi 9h-13h

Kinésithérapeutes Mme Derennes - Mme Etienne - M. Delaplace Clément 42 Avenue Alexis Rey **09.81.36.61.36.**

Orthophoniste Mme Garcia 5 Rue Aristide Tribalet **06.09.48.81.30 ou 02.23.25.15.99.**

Ostéopathe Mme Cosset 5 Rue Aristide Tribalet **06.51.09.30.46.**

Hypnothérapeute M. Hervagault-Juzbasa **06.08.03.38.35.**

Don du sang Mme Blouin **02.99.69.67.10.**



Mot de la minorité

Achat du cabinet médical : suites ??

Comme vous le savez, le projet de maison médicale situé sur le terrain derrière le multi-accueil l'île aux doudous est au point mort.

Lors du Conseil municipal de septembre dernier, l'achat du cabinet médical situé sur la zone d'activité du stand a été validé. Ce cabinet médical appartenait au Docteur Gonneau, toujours en exercice actuellement. Le départ de ce dernier est annoncé pour juin, au mieux pour septembre.

Depuis, malgré nos relances (mail du 6 février, Conseil municipal du 9 février, Conseil municipal du 8 mars) aucune démarche n'a eu lieu auprès des futurs médecins par les élus. Seule l'Agence Régionale de Santé a été informée avec une information diffusée sur leur site internet.

On nous répond que le Docteur Gonneau a déjà trouvé des repreneurs et qu'une réunion va être organisée avec lui sans que nous puissions avoir la date de cette réunion.

Par ailleurs, ce cabinet médical est maintenant propriété de la commune. Or, les échanges pour la mise en place d'un loyer commencent uniquement maintenant. Comment accueillir de nouveaux médecins si ces éléments ne sont pas connus ? Ces éléments sont également nécessaires pour pouvoir communiquer largement auprès de la presse grand public et spécialisée si, malheureusement, les médecins trouvés par le Docteur Gonneau ne donnaient pas suite.



Budget

Les comptes 2023 ont été approuvés en Conseil municipal. En avril, le budget 2024 sera présenté au vote.

Comme chaque année, depuis 4 ans, nous demanderons une projection sur les prochaines années pour anticiper les dépenses d'investissements (entretien des bâtiments communaux, réfection des routes...).

Le budget de la commune est de plus en plus serré avec un solde encore positif pour 2024 mais qui diminue. La projection sur les années futures est indispensable.

Parc de jeux

La nouvelle balançoire a été installée. C'est un nouvel espace de rendez-vous apprécié des petits et grands enfants qui ont déjà pu en profiter. Nous sommes ravis de cette installation.

L'enveloppe initiale prévue pour l'aménagement du parc n'a pas été totalement utilisée. Nous serons attentifs aux prochains choix de jeux. N'hésitez pas à nous envoyer des photos d'idées de jeux.

Culture

Après les travaux importants de restauration du clocher de l'église, celle-ci a rouvert pour les cultes mais également pour accueillir des concerts.

Après l'inauguration de novembre, il avait été proposé en commission culture de continuer à ouvrir cette église pour d'autres manifestations. Il est important que ce lieu financé par tous les montreuillais puisse être ouvert en dehors de moments de cultes ou de cérémonies religieuses. Nous y veillerons et y contribuerons par la recherche d'artistes intéressés et par notre présence lors de l'organisation (affiches, accueil des artistes).

Décorations et lumières pendant les fêtes de fin d'année

Suite à notre demande, la période d'illumination de nos rues lors des fêtes de fin d'année a été abordée lors du Conseil municipal du 9 février 2024. Il a été décidé d'allonger cette période du 6 décembre 2024 au 3 janvier 2025 afin d'intégrer le marché de Noël et la période des fêtes de fin d'année.

Il a été souligné l'importance d'inclure les habitants dans la mise en valeur du bourg lors de cette période. Nous avons proposé l'idée d'un grand sapin décoré de manière participative. Toutes vos idées sont les bienvenues.

Participation aux commissions municipales

Nous avons sollicité des changements pour être présents dans le plus de commissions possibles. Si ces demandes de changements sont acceptées, voici les commissions auxquelles nous participons. Il est à noter que nous n'avons pas le droit de participer à plus de trois commissions et que nous avons choisi d'être deux en commission finances et en commission environnement-affaires rurales.

Adeline Cador : Sports-loisirs-culture-associations / cimetière / prévention-sécurité

Laure Micoïne : Finances / urbanisme-bâtiments / affaires rurales-environnement

Carole Thonier : Enfance / voirie-réseaux / communication

Denis Lahaye : Finances / voirie-réseaux / affaires rurales-environnement.

Pour une commune dynamique, au rythme de toutes et tous, nous restons à votre disposition pour échanger, débattre.

Vos Élus MSI autrement



Adeline Cador
acador.msi@gmail.com



Carole Thonier
carolethoniermairie@gmail.com



Denis Lahaye
denis.l.lahaye@gmail.com



Laure Micoïne
lauremicoine@yahoo.fr

La Nuit de la Lecture

Pour cette première participation, la médiathèque s'est associée à la section théâtre de Bien vivre pour proposer des lectures mises en mouvement sur le thème du corps. Les jeunes acteurs ont mis en scène des albums jeunesse sélectionnés par nos soins et les ados ont improvisé sur ce thème avec une bonne dose d'humour ! Un grand merci à Fanny, aux référentes Théâtre et surtout aux acteurs.

La Ludothèque

En janvier, de nouveaux jeux sont venus enrichir le fonds de jeux mis à disposition des lecteurs. Les bénéfices de la vente des livres organisée lors du forum des associations en septembre ont permis de faire l'acquisition de 32 jeux de société. Merci à



Luc bénévole à la médiathèque et membre de la Tarasque Thaumaturge pour son aide aussi bien pour le choix et l'équipement des jeux que pour la médiation lors des animations. En effet, nous avons organisé notre premier après-midi jeux durant les vacances de février : plus d'une vingtaine de joueurs ont pu en profiter.

Nouveau service : La boîte à retours

Installée par les services techniques sous l'escalier bleu, la boîte à retours permet aux lecteurs de rendre leurs livres en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque. Plébiscité par les usagers, ce nouveau service ne peut malheureusement pas recevoir les jeux, les CD et DVD qui sont trop fragiles pour être déposés dans la boîte.



CAP BD 2024

Une quarantaine de lecteurs montreuillais participent au prix CAP BD organisé par le réseau des médiathèques du Val d'Ille Aubigné. Il reste jusqu'au 19 avril pour lire un maximum des 12 BD en lice et voter pour votre préférée. La remise des prix aura lieu le 24 mai.

Les tout petits à la médiathèque

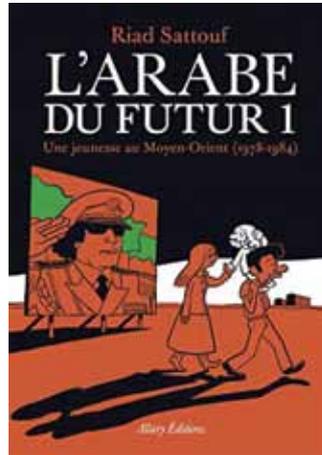
Pour répondre à la demande, une séance supplémentaire des Racontines est proposée le jeudi matin à 9h30. Ouvertes aux familles et aux assistant(e)s maternel(les), ces animations ont pour but de familiariser les 0/3 ans aux livres. Prochaines Racontines : jeudi 11 avril à 9h30, 10h30 et samedi 13 avril à 9h30.

Expo Photo

Du 23 mars au 11 mai, la médiathèque accueille l'expo « Quelques instantanés de la vie malgache ». Des photographies prises par Jacqueline Travers lors de son voyage à Madagascar. Jacqueline Travers est venue présenter son voyage aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Coup de cœur

BD adulte, Série de BD : **L'arabe du futur**



Riad Sattouf, né d'un père syrien et d'une mère bretonne, raconte sa jeunesse au Moyen Orient de 1978 à 2011.

À travers les 6 tomes, on découvre le parcours de Riad entre la Lybie, la Syrie (sous la dictature d'Hafez-Al-Assef), puis le retour en France en Bretagne avec sa mère.

L'enfant est sans cesse tiraillé entre les deux cultures : l'envie de plaire à son père qui souhaite en faire un « Arabe du futur » moderne et éduqué et la culture occidentale de sa mère.

Séries de BD documentaires : **Max et Lili**



Plébiscitée par les enfants et les ados, la collection « Max et Lili » aborde les « questions les plus intimes et aborde sans complaisance un problème de la vie, même ceux dont on n'ose pas [leur] parler » selon son autrice, Dominique St Mars. La médiathèque propose plus de 70 titres de la collection. En février, les enfants ont pu voter pour les prochains titres achetés : **Lili a trop honte** et **Max et Lili ont peur des images violentes**.

Jeu : **Trio** à partir de 7 ans



Un jeu qui mélange habilement le memory et le jeu de 7 familles, on a aimé et on n'est pas les seuls puisqu'il a gagné l'As d'or au festival international du jeu de Cannes cette année. ●



CONSEILS MUNICIPAUX... en bref : 9 février et 8 mars 2024

L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est à retrouver sur le site de la commune ou directement à l'accueil de la mairie

9 février 2024

Subventions aux associations pour l'année 2024

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2024 :

Associations-organismes	Montant 2024
ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) - piégeage des ragondins	400,00€
Amicale des anciens pompiers	120,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers Ille-et-Rance	350,00 €
APEAEP (Association des Parents d'Élèves et Amis de l'École Publique)	750,00 €
APEL Saint-Michel (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre)	630,00€
Asphalte Guipel	210,00 €
Bien Vivre AVM (Association à Vocations Multiples)	5 000,00 €
Club de l'amitié	200,00 €
Comed'ille	400,00€
Comité d'animation	1 000,00 €
Gaule montreuillaise	170,00 €
La bande du bad'ille (badminton)	200,00€
Les trésors de la Tarasque Thaumaturge	125,00 €
OCCE (Office Central de la Coopération à l'École)	2 500,00 €
Overdrive	100,00 €
Que passo	600,00 €
USMFSM football (Union Sportive Montreuil Feins Saint Médard)	2 000,00 €
ACES Arlequin (Association Culturelle, Éducative et Sportive)	570,00 €
MFR de Saint-Grégoire (Maison Familiale Rurale)	30,00 €

Modification de la composition des commissions municipales

À la demande de M. Coëffic, le Conseil Municipal a validé son retrait de la commission « Cimetière » et son intégration dans la commission « Communication ».

Exonération facultative de la taxe foncière sur les propriétés bâties concernant les constructions neuves satisfaisant un niveau de performance énergétique globale élevée

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements neufs

satisfaisant aux critères de performance énergétique et environnementale conditionnant le bénéfice de l'exonération prévue au 1 bis de l'article 1384 A du code général des impôts.

Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

Considérant l'article L-522-27 du Code Général de la Fonction Publique qui dispose : « Le nombre maximal de fonctionnaires territoriaux, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, pouvant être promu à l'un des grades d'avancement de leur cadre d'emplois, est égal au produit

des effectifs des fonctionnaires territoriaux remplissant les conditions pour cet avancement par un taux de promotion. Ce taux est fixé par l'assemblée délibérante après avis du comité social territorial ».

Le Conseil Municipal a décidé de fixer à partir de l'année 2024 le taux pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

- ratio commun à tous les cadres d'emplois est fixé à 100 % pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur.

Le Conseil Municipal a également décidé d'adopter les critères d'avancement suivants :

- compétence ;
- investissement et motivation ;
- rigueur ;
- assiduité.

Modification des statuts de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné

Lors de sa séance du 12/12/2023, le Conseil Communautaire a approuvé deux modifications afin de :

- pouvoir s'engager dans une démarche de Contrat local de Santé à l'échelle des territoires de Liffré Cormier Communauté, du Pays de Chateaugiron et du Val d'Ille-Aubigné ;
- permettre la conduite du schéma directeur d'assainissement collectif en vue de la prise de compétence réglementaire en 2026.

Conformément aux textes en vigueur, le Conseil Municipal dispose de 3 mois pour donner son avis sur cette modification statutaire.

Le Conseil Municipal a décidé de s'opposer à l'ajout des mentions suivantes dans les statuts communautaires :

- ajout de la compétence facultative : « Élaboration et participation à un contrat local de santé » ;

- ajout à l'article 19 : « Les communes membres peuvent confier à titre gratuit à la Communauté de communes, par convention, la charge de mener tout ou partie de la passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics pour leurs comptes, dans le cadre d'un groupement de commande constitué et ce, indépendamment des compétences préalablement transférées. »

Collecte séparée des biodéchets en cantines : avenant n° 1 à la convention passée avec Valcobreizh

Le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention Valcobreizh portant collecte séparée des biodéchets en cantines, portant sur :

Article 1- Objet de l'avenant à la convention

Suite au comité syndical du 22/11/2023, le tarif du forfait pour la collecte des biodéchets sur 52 semaines a été revu à la baisse.

Afin d'en faire bénéficier les usagers engagés avant cette date, il est proposé de mettre à jour l'article 5 de la convention relative à la collecte des déchets alimentaires signée le 13/07/2023 par M. Yvon Taillard.

Article 2- Modalités financières révisées

L'article 5 de la convention relative à la collecte des déchets alimentaires signée le 13/07/2023 par M. Yvon Taillard est ainsi révisé :

Le tarif annuel de la collecte et du traitement des déchets alimentaires, pour l'année 2023-2024, sont :

- Forfait 36 semaines/an : 240 €/bac ;
- Forfait 52 semaines/an (effectif à compter du 01/01/2024) : 360 €/bac.

Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas lever le droit de préemption des parcelles cadastrées section AB n° 392, et AC 68-215.

Compte rendu des délégations du Maire

M. le Maire est habilité à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 20 000,00 € HT (avant nécessité d'une délibération), par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en application de la délibération n° 2020-38 du 12/06/2020.

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, M. le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

La liste ci-dessous récapitule les devis, marchés et contrats signés depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

Tiers	Objet de la dépense	Coût HT	Coût TTC
SARL Pontrucher travaux publics	Pose de bordures pour l'aire de jeux installée dans le parc de la mairie	1 753,50 €	2 104,20 €
Association Ile et Développement	Devis annuel des interventions 2024	7 800,00 €	7 800,00 €
Legallais	Barillets de secours (école et cantine) et 6 clefs (passe général)	1 066,99 €	1 280,39 €
Veolia	Mise en place d'un dispositif de télésurveillance avec modem GSM à la station d'épuration	3 461,30 €	4 153,56 €

8 mars 2024

Compte administratif 2023 de la commune

Le Conseil Municipal a adopté le compte pour l'exercice 2023 :

Libelle	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Compte administratif principal						
Résultats reportés				21 482,44 €		21 482,44 €
Opérations de l'exercice	2 023 218,85 €	2 244 487,94 €	886 631,15 €	904 457,47 €	2 909 850,00 €	3 148 945,41 €
Totaux	2 023 218,85 €	2 244 487,94 €	886 631,15 €	925 939,91 €	2 909 850,00 €	3 170 427,85 €
Résultat de clôture		221 269,09 €		39 308,76 €		260 577,85 €
Restes à réaliser			218 679,00 €	181 844,00 €	218 679,00 €	181 844,00 €
Totaux cumulés	2 023 218,85 €	2 244 487,94 €	1 105 310,15 €	1 107 783,91 €	3 128 529,00 €	3 352 271,85 €
Résultats définitifs		221 269,09 €		2 473,76 €		223 742,85 €

Compte administratif 2023 de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal a adopté le compte administratif de l'assainissement collectif pour l'exercice :

Libelle	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Compte administratif - budget annexe assainissement collectif						
Résultats reportés				623 005,83 €		623 005,83 €
Opérations de l'exercice	155 337,27 €	214 760,57 €	44 296,40 €	110 084,61 €	199 633,67 €	324 845,18 €
Totaux	155 337,27 €	214 760,57 €	44 296,40 €	733 090,44 €	199 633,67 €	947 851,01 €
Résultat de clôture		59 423,30 €		688 794,04 €		748 217,34 €
Restes à réaliser			350 000,00 €	200 000,00 €	350 000,00 €	200 000,00 €
Totaux cumulés	155 337,27 €	214 760,57 €	394 296,40 €	933 090,44 €	549 633,67 €	1 147 851,01 €
Résultats définitifs		59 423,30 €		538 794,04 €		598 217,34 €

Compte de gestion 2023 de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal :

- a déclaré que le compte de gestion de l'assainissement collectif dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- a adopté le compte de gestion 2023 du budget assainissement collectif.

Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur le territoire de la commune

La loi n° 2023-175 du 10/03/2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. L'article 15 de la loi a introduit dans le code de l'énergie un dispositif de planification territoriale à la main des communes. D'ici la fin de l'année 2023, les communes sont invitées à identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable.

En application de l'article L141-5-3 du code de l'énergie, ces zones sont définies, pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production

d'énergies renouvelables : éolien terrestre, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité, géothermie, en tenant compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire concerné et de la puissance des projets d'énergies renouvelables déjà installée.

La zone d'accélération illustre la volonté de la commune d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces qu'elle estime adaptés. Ces projets pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs. En revanche, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas à un projet la délivrance de son autorisation ou de son permis. Le projet doit dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables. Un projet peut également s'implanter en dehors des zones d'accélération. Dans ce cas, un comité de projet sera obligatoire. Ce comité inclura les différentes parties prenantes concernées par un projet d'énergie renouvelable, dont les communes limitrophes.

Dans le cas où les zones d'accélération au niveau régional sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables, la commune peut définir des zones d'exclusion de ces projets.

Après avoir indiqué qu'un travail commun a été réalisé avec la Communau-

té de communes du Val d'Ille-Aubigné (CCVIA) afin d'identifier les zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables,

Après avoir indiqué qu'une consultation du public a été effectuée du 15/01/2024 au 02/02/2024,

M. le Maire a présenté les Zones d'Accélération pour les Énergies Renouvelables (ZAE nR) et les parcelles définies sur le territoire de Montreuil-sur-Ille : solaire photovoltaïque en toiture ; solaire photovoltaïque sur ombrières ; éolienne terrestre ; chaufferie biomasse, pompe à chaleur (PAC) et géothermie de minime importance (GMI) et solaire thermique ; Biogaz de décharge et de Step (station d'épuration des eaux usées).

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- a défini comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones présentées ;
- a validé la transmission de la cartographie de ces zones à M. le Préfet, à la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné et au Pays de Rennes en charge du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) ;
- a validé le principe de l'intégration de ces zones dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal dès que la cartographie départementale sera arrêtée, en application du II de l'article L. 153-31 du code de l'urbanisme.

Réaménagement de l'arrêt de car de la place Rébillard et demande de subvention à la Région

Compte tenu du futur plan de desserte de la commune au niveau du transport scolaire organisé par la Région, ayant pour objectifs d'améliorer la sécurité des élèves tant aux points d'arrêts que sur les trajets empruntés par le car, de favoriser des trajets plus directs et donc moins chronophages, le Conseil Municipal a décidé de réaménager de l'arrêt de car de la place Rébillard, d'en confier la réalisation à l'entreprise Horizon pour un montant HT de 13 145,00 €, et de solliciter de la Région Bretagne l'attribution d'une subvention relative à cette opération.

Participation financière de la commune au fonctionnement de l'école Diwan de Guipel pour l'année scolaire 2023-2024

Le Conseil Municipal d'attribuer une participation financière à l'école Diwan de Guipel relative à ses frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2023-2024, d'un montant de 4 734,00 € (3 élèves en maternelle et 3 élèves en élémentaire).

Subvention de fonctionnement à l'école publique pour l'année scolaire 2023-2024

Le Conseil Municipal a validé le budget de l'école publique pour l'année scolaire 2023-2024 à hauteur de 14 448,00 € (86,00 € x 168 élèves).

Renouvellement du dispositif argent de poche pour 2024

Le Conseil Municipal a décidé de valider le renouvellement du dispositif Argent de poche pour toutes les vacances scolaires de 2024.

Cette opération est ouverte aux jeunes de 16 à 18 ans domiciliés dans la commune de Montreuil-sur-Ille. Chaque jeune ne pourra accéder à plus de dix chantiers par année civile. Les participants recevront une indemnisation de 15,00 € par chantier, dont la durée est limitée à 3h30.

Tarif de vente du ticket de cantine au personnel communal

Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente du ticket de cantine au personnel communal à 5,35 € pour l'année 2024.

Déclaration d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas lever le droit de préemption des parcelles cadastrées section AB n° 138, AC n° 8-9-314-331, AD n° 341 et AD n° 40.

Compte rendu des délégations du Maire

M. le Maire est habilité à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 20 000,00 € HT (avant nécessité d'une délibération), par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en application de la délibération n° 2020-38 du 12/06/2020.

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, M. le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

La liste ci-dessous récapitule les devis, marchés et contrats signés depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

Tiers	Objet de la dépense	Coût HT	Coût TTC
Rm Motoculture	Révision complète du tracteur tondeuse Kubota	1 430,03 €	1 716,04 €
SARL Garage Papeil	Changement de l'embrayage du véhicule technique Nissan	902,67 €	1 083,20 €
Dervenn travaux et aménagements	Elagage de l'arbre situé à proximité de l'aire de jeux installée derrière la mairie	815,63 €	978,76 €

Cabinet médical

Des élus à l'ouvrage pour garantir l'accès aux soins sur la commune

Depuis le rachat du cabinet médical du Docteur Gonneau à l'automne dernier, les élus en charge du dossier de la maison médicale n'ont pas chômé même si le travail se fait principalement dans l'ombre.

Cabinet du Docteur Gonneau : et maintenant ?

Des points d'avancées ont régulièrement lieu avec le Docteur Gonneau concernant la recherche de médecin. Ce dernier a pu, encore fin mars, confirmer qu'il avait des pistes sérieuses pour la suite. « J'ai rencontré de nombreux médecins potentiellement intéressés. Aujourd'hui, trois d'entre eux semblent plus sérieux et pourraient correspondre. Les échanges continuent et devraient aboutir d'ici peu en fonction des engagements des uns et des autres ».

Si la mairie est bien désormais propriétaire des lieux, elle ne rentre pas dans les négociations entre les professionnels de santé et Philippe Gonneau précise que « chacun est tenu à un devoir de discrétion par rapport à mes confrères, dont certains ont des engagements en cours ». Et en effet, il est important pour tous de respecter les discussions entre médecins qui, à ce niveau, sont les seuls à maîtriser le tempo et sont tenus à la discrétion.

Les élus restent très attentifs et vont continuer à faire des points réguliers sur le sujet avec le Docteur Gonneau. Nous espérons avoir une bonne nouvelle à vous annoncer rapidement et, par la même occasion, pouvoir souhaiter au Docteur Gonneau une bonne retraite, bien méritée !

Maison médicale :

Le projet de maison médicale n'est pas pour autant oublié. Si les réalités économiques obligent à revoir la programmation de ce projet d'ampleur, les actions continuent. Mi-mars, les

géomètres ont travaillé sur le terrain afin de définir les contours précis du projet. Ce travail est nécessaire pour budgétiser et mettre en œuvre les premières viabilisations du terrain. Le cabinet de kinésithérapie de Montreuil-sur-Ille est pressenti pour s'installer sur la zone qui, à terme, pourra accueillir plusieurs professionnels de santé dans des espaces dédiés. ●

Brûlage des déchets verts

Rappel des règles essentielles à respecter

Le brûlage des déchets verts est une pratique courante dans de nombreux jardins, souvent utilisée comme moyen de se débarrasser rapidement des débris. Cependant, il est important de rappeler que cette méthode peut avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et la santé publique. Ainsi, il est crucial de respecter les règles en vigueur pour le brûlage des déchets verts afin de limiter les risques et de préserver notre environnement.

Interdiction générale du brûlage à l'air libre

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est strictement interdit, sauf dans le cas particulier des déchets issus de l'entretien des haies bocagères par les agriculteurs. Cette interdiction vise à réduire la pollution de l'air et à prévenir les incendies, qui peuvent avoir des conséquences dévastatrices sur les écosystèmes naturels et les habitations avoisinantes.

Alternatives recommandées

Plutôt que de recourir au brûlage à l'air libre, il est fortement recommandé d'opter pour des méthodes alternatives de gestion des déchets verts. Parmi celles-ci, on peut citer le compostage, le broyage ou encore le dépôt en déchetterie, qui est, nous le rappelons,

accessible gratuitement. Ces solutions permettent non seulement de réduire les risques environnementaux et sanitaires, mais elles offrent également des avantages tels que la production de compost organique bénéfique pour les sols de nos jardins !

Sanctions en cas de non-respect

Le non-respect des règles concernant le brûlage des déchets verts peut entraîner des sanctions sévères, telles que des amendes financières. Il est donc essentiel de se conformer aux réglementations en vigueur et de rechercher des alternatives respectueuses de l'environnement pour la gestion des déchets verts.

Nicolas COËFFIC,
Conseiller délégué ●

Protéger nos amis ailés

Pourquoi est-il crucial de ne pas tailler les haies pendant la saison de nidification

Chaque printemps, les jardins reprennent vie avec le chant mélodieux des oiseaux qui reviennent pour nicher et élever leur progéniture. Pourtant, cette période cruciale de nidification peut être sérieusement compromise si nous ne prenons pas les précautions nécessaires pour préserver les habitats naturels de ces créatures fragiles. Parmi les gestes simples mais vitaux que nous pouvons poser pour les aider, la décision de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et la mi-août revêt une importance capitale.

Un refuge vital pour la vie aviaire

Les haies représentent bien plus qu'une simple décoration dans nos jardins. Elles fournissent un refuge naturel pour une variété d'oiseaux, offrant non seulement un abri sûr, mais aussi un lieu de nidification idéal. Lorsque les haies sont taillées pendant la saison de nidification, cela perturbe profondément le cycle de reproduction des oiseaux, mettant en danger leurs nids, leurs œufs et leurs petits.

La fragilité des nids d'oiseaux

Les nids d'oiseaux sont souvent des structures délicates, construites avec des matériaux naturels tels que des brindilles, de la mousse et des plumes. La taille des haies peut non seulement détruire ces nids, mais elle peut également exposer les œufs et les jeunes oisillons à des prédateurs, les privant ainsi de leur meilleure chance de survie.

Les risques méconnus de la taille des haies

En outre, la taille des haies pendant la saison de nidification peut également provoquer la fuite des oiseaux adultes de leurs nids, les abandonnant ainsi à leur sort. Ces interruptions constantes peuvent stresser les oiseaux, affecter leur santé et leur capacité à s'occuper de leur progéniture.

L'importance de la sensibilisation et de l'action collective

Il est impératif que nous prenions conscience de l'impact de nos actions sur la vie sauvage qui partage notre environnement. En adoptant des pratiques de jardinage respectueuses de la nature, telles que l'abstention de la taille des haies pendant la saison de nidification, nous pouvons offrir aux oiseaux les meilleures chances de survie et contribuer ainsi à préserver la biodiversité de notre écosystème.

Conclusion

En conclusion, la décision de ne pas tailler les haies entre le 15 mars et la mi-août est un geste simple mais crucial pour protéger nos amis ailés pendant leur période de nidification. En offrant un sanctuaire sûr pour la vie aviaire, nous pouvons tous jouer un rôle essentiel dans la préservation de la beauté et de la diversité de la nature qui nous entoure.

Nicolas COËFFIC,
Conseiller délégué ●

Recherche photographes bénévoles !

La commission communication de Montreuil-sur-Ille recherche des bénévoles pour constituer un groupe de photographes afin d'alimenter la Gazette de la commune.

Pas d'engagement à assister aux événements de la commune.

Le principe : si vous êtes présent à un événement, vous prenez des photos que vous partagerez avec la mairie. Vous serez alors crédité pour chaque photo apparaissant dans les publications de la commune.

Intéressés ? Faites-vous connaître par mail à mairie@montreuil-sur-ille.fr ●

Création d'une réserve communale de sécurité civile

Une étape cruciale pour la protection de notre commune

Le 19 avril dernier, une réunion publique a été organisée dans notre commune pour discuter de la création d'une réserve communale de sécurité civile et présenter aux habitants le plan communal de sauvegarde. Cet événement visait à rassembler des résidents engagés et des représentants municipaux pour échanger sur les mesures visant à renforcer la sécurité et la résilience de notre communauté face aux risques potentiels.

Renforcer la préparation face aux risques

La création d'une réserve communale de sécurité civile constitue une initiative proactive visant à mieux préparer notre commune à faire face à diverses situations d'urgence, telles que les catastrophes naturelles, les accidents industriels ou les crises sanitaires.

Cette réserve, composée de bénévoles formés, doit jouer un rôle crucial dans le soutien des autorités locales lors de la gestion des crises, en offrant une aide précieuse en matière de secours, d'évacuation et de soutien logistique.

Présentation du plan communal de sauvegarde

Lors de la réunion, les habitants ont eu l'occasion de découvrir le plan communal de sauvegarde, un document stratégique élaboré par les autorités locales en collaboration avec les services de secours et les experts en gestion des risques. Ce plan identifie les risques potentiels auxquels notre commune est confrontée, évalue leurs impacts et définit les mesures à prendre pour prévenir les catastrophes, y faire face et en atténuer les conséquences.

Vers un avenir plus sûr et plus résilient

La réunion publique du 19 avril marque une étape importante dans les efforts de notre commune pour renforcer sa préparation aux situations d'urgence et protéger la sécurité de ses habitants. La création d'une réserve communale de sécurité civile et la présentation du plan communal de sauvegarde démontrent l'engagement résolu des autorités locales à garantir un avenir plus sûr pour tous. En travaillant ensemble, en partageant nos connaissances et en restant vigilants, nous pouvons construire une communauté plus forte et mieux préparée à affronter les défis qui se présentent à nous.

La réserve communale de sécurité civile vous intéresse ? N'hésitez pas à contacter la mairie pour candidater.

Nicolas COEFFIC,
Conseiller délégué ●

Nouveau commandement au Centre d'Incendie et de Secours d'Ille et Rance

Le Lieutenant Denis Maier prend les rênes

Le Centre d'Incendie et de Secours d'Ille et Rance connaît un changement notable dans son commandement avec le départ du Capitaine Frédéric Lande. Cependant, ce départ ouvre la voie à une nouvelle ère sous la direction du Lieutenant Denis Maier, qui a pris le commandement avec détermination et engagement.

La transition de commandement a été officiellement effectuée lors d'une cérémonie sobre mais significative, où le Capitaine Lande a transmis symboliquement les responsabilités au Lieutenant Maier. Cette passation marque non seulement un changement de leadership, mais également une continuité dans l'engagement envers la sécurité et le service à la communauté.

Arnaud Sorge, secrétaire général adjoint de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, Françoise Gatel, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine, Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, le contrôleur général Éric Candas, Directeur Départemental du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille et Vilaine, Yvon Taillard et Isabelle Joucan, respectivement Maire de Montreuil-sur-Ille et de Guipel ainsi que de nombreux élus du secteur étaient présents à la cérémonie aux côtés des soldats du feu et de leurs familles.

Le Lieutenant Denis Maier a commencé sa carrière de sapeur-pompier volontaire il y a 23 ans au sein du Centre d'Incendie et de Secours d'Etelles en tant que Sapeur 2^e classe, puis 1^{re} classe en 2001. En 2002 il intègre le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Ouen-des-Alleux. Il y a évolué au grade de Caporal en 2006, puis Caporal-chef en 2009 et sergent en 2010.

En 2011, il rejoint le Centre d'Incendie et de Secours de Montreuil-sur-Ille (qui deviendra le CIS d'Ille-et-Rance après la fusion avec le Centre d'Incendie et de Secours de Guipel en 2014) et accède au grade de Sergent-chef en 2013. Le 1^{er} mai 2014, il prend la fonction d'adjoint au chef de Centre d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Rance et accède au grade de Lieutenant en 2016. Il a pris le commandement du Centre d'Incendie et de Secours le 1^{er} janvier 2024. Le Lieutenant Maier s'est vu remettre l'insigne du chef de centre échelon bronze au cours de la cérémonie.

Le Capitaine Frédéric Lande a commencé sa carrière de sapeur-pompier il y a 36 ans au sein du SDIS des Yvelines, en tant que Sapeur 2^e classe. Il y évolue de 1994 à 2004 jusqu'au grade d'Adjudant-chef, tout d'abord au sein du centre de secours principal d'Houilles-Sartrouville durant 5 ans puis au centre de première intervention d'Archères durant 13 ans en qualité de responsable de la formation du centre. C'est en 2005 qu'il intègre le SDIS d'Ille-et-Vilaine et prend le commandement du Centre d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Rance le 1^{er} mars 2006. En 2009, il accède au grade de Lieutenant puis Capitaine en 2020. Le 1^{er} janvier 2024, le Capitaine Lande a quitté ses fonctions de chef de centre après 17 ans à ce poste. Il continue son engagement de sapeur-pompier volontaire au sein du Centre d'Incendie et de Secours de Combourg.

En 2007, le Capitaine Lande a reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompier échelon argent, puis vermeil en 2012 et or en 2017. Il a également reçu l'insigne de chef de centre échelon argent en 2016 et or en 2017.



Les habitants de la zone d'intervention du Centre d'Incendie et de Secours peuvent être assurés que sous la direction du Lieutenant Denis Maier, le C.I.S d'Ille et Rance continuera d'être un pilier de sécurité et de secours, prêt à répondre aux besoins de la population avec efficacité et dévouement.

Le Centre d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Rance en quelques chiffres...

- Nombre d'intervention en 2023 : 278 (352 en 2022)
- 161 secours à personnes
- 51 secours routiers
- 15 opérations diverses
- 51 incendies
- 32 Sapeurs-Pompier volontaires

- Intervient en premier appel sur les communes de Guipel, Montreuil-sur-Ille, Feins, Aubigné, Dingé et Saint-Médard-sur-Ille.
- 7 véhicules (1 véhicule de secours et d'assistance aux victimes, 1 camion-citerne rural, 1 camion-citerne grande capacité, 1 véhicule de liaison chef de groupe, 1 bateau de reconnaissance et de sauvetage, 1 véhicule soutien habillement, 1 véhicule tout usage).

Nicolas COËFFIC,
Conseiller délégué et
Correspondant Incendie Secours ●

Communauté de Brigades de Gendarmerie de Hédé-Bazouges – Bécherel

Un nouveau chef pour les gendarmes de notre secteur

Le mardi 26 mars, les autorités civiles et militaires du secteur étaient invitées à assister à la cérémonie de passation de commandement à la brigade de Gendarmerie d'Hédé-Bazouges. La Communauté de brigades couvre 23 communes et près de 40 000 habitants, dont la commune de Montreuil-sur-Ille qui était représentée par Monsieur le Maire Yvon Taillard, accompagné de Nicolas Coeffic, conseiller municipal et correspondant Défense.

Qu'est-ce qu'une Communauté de Brigades (COB) ? Il s'agit d'un regroupement réalisé entre plusieurs brigades pour assurer des missions au plus près du territoire. La COB d'Hédé-Bazouges regroupe les brigades d'Hédé-Bazouges et de Bécherel.

C'est sous le commandement de la Capitaine Karine Bafoil, commandante en second de la compagnie de Gendarmerie de Montfort-sur-Meu, que la cérémonie s'est déroulée. Après la remise d'une lettre de félicitations à un gradé de la brigade suite à une intervention particulièrement délicate, la

Capitaine a prononcé la formule bien connue des militaires « Vous reconnaîtrez désormais pour votre chef le Major Lebreton, ici présent, et vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera, pour le bien du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois et le succès des armes de la France. »

Le Major Lebreton n'est pas un inconnu pour les militaires de la communauté de brigades puisque depuis son arrivée à Hédé-Bazouges le 18 juillet 2011, il a, à plusieurs reprises, assuré l'intérim à ce poste et commandé la brigade d'Hédé. Le Major Lebreton a une carrière tout à fait respectable au sein de la Gendarmerie qu'il a rejointe en qualité de gendarme auxiliaire (aujourd'hui gendarme Adjoint) en 1991. Au cours de son parcours au sein de l'institution, il s'est notamment spécialisé dans les enquêtes et dossiers liés à la protection de l'environnement. Il est d'ailleurs régulièrement sollicité sur cette thématique par les élus Montreuillais.

Les 25 gendarmes de la Communauté de Brigades Hédé-Bécherel ont désormais un nouveau chef et vont continuer à veiller à la sécurité du territoire !
11 Rue Alfred Anne Duportal, 35630 Hédé-Bazouges - **02 99 45 45 61**

En cas d'urgence, composez le **17** ●



EHPAD Animation

Animations passées

Janvier : galette des rois, Olympiades à l'EHPAD, chansons et histoires avec les enfants du multi accueil « L'Ille ô Doudous », sortie au bowling à Alma, sortie à Jardiland, sortie au cinéma à Combourg, accordéon, repas et goûters des anniversaires.



Février : chandeleur avec un goûter « gaufres », chants marins, accordéon, repas et goûters des anniversaires, repas au restaurant d'application à la MFR de Saint-Aubin-d'Aubigné, course au trésor à l'EHPAD.



Mars : piscine à Combourg, bal à Sens-de-Bretagne, spectacle « Véronique Mancel », carnaval avec les enfants du multi accueil et du Centre de loisirs de Montreuil-sur-Ille, défilé costumé du personnel de l'EHPAD, accordéon, repas et goûters des anniversaires, repas « tête de veau » à l'EHPAD, « rencontre sucrée ».



Prochaines animations

Avril : fondue au chocolat pour Pâques, sortie à la bibliothèque de Montreuil, repas « tête de veau » à l'EHPAD, marché à Combourg, jeux de société et atelier lecture avec les enfants du centre de loisirs, « rencontre sucrée », sortie à la patinoire, piscine à Combourg, loto à la salle des fêtes à Montreuil-sur-Ille, accordéon, repas et goûters des anniversaires.

Mai : marché à Combourg, Olympiades inter-EHPAD à Sens-de-Bretagne, accordéon, repas et goûters des anniversaires, musique avec les enfants du multi accueil de Montreuil, sorties à la journée (forêt, mer...), « rencontre sucrée », accordéon, repas et goûters des anniversaires.

Juin : marché à Combourg, sorties à la journée (forêt, mer...), « rencontre sucrée », accordéon, repas et goûters des anniversaires, repas partagé avec les enfants du multi accueil de Montreuil.

Vendredi 28 juin (14h45/16h45) : duo musical « Rétro show » et goûter réalisé par les résident(e)s de l'EHPAD. Ouvert à toutes et à tous, participation de 3 €/personne. Le lieu sera précisé ultérieurement. ●

Collectif

« Collectivement à Montreuil-sur-Ille »

La grande lessive : une participation importante, des œuvres inspirantes pleines de bulles

L'exposition artistique mondiale LA GRANDE LESSIVE® a eu lieu le jeudi 21 mars 2024. Le thème de cette édition était « Faire des bulles ».

Le principe, sur une feuille format A4, tout était permis : dessin, peinture, collage, photographie... pour proposer des « bulles ». Il fallait simplement respecter le format.

Une séance intergénérationnelle a eu lieu le mercredi 13 mars pour préparer des dessins entre des résidents de l'EHPAD et des enfants du centre de loisirs. Les deux écoles, la crèche, l'EHPAD ont participé.

Pour cette 4^e édition dans notre commune, plus de 70 dessins ont été suspendus dans le parc derrière la mairie et l'espace vert derrière la salle des fêtes. Les dessins sont restés accrochés jusqu'au dimanche.

Pour retrouver
La Grande Lessive® sur Internet :
www.lagrandelessive.net



Marche ramassage des déchets : tous les premiers dimanches de chaque mois, départ devant La Poste

De nouveaux venus, un moment de partage et une bonne action. Si vous



aussi, vous êtes tentés, retrouvez-nous devant la poste à 10h30 pour une balade de maximum 2h. Nous nous adaptons aux participants pour le trajet.



Pour les mois d'été, un pique-nique conclura cette balade.

Nous contacter : **Facebook : collectivement à Montreuil sur Ille**

ALSH

Vacances de février : les cultures du monde à l'honneur au centre de loisirs

Chouette ! C'est les vacances ! Mais il fait encore froid et gris, alors les enfants du centre de loisirs sont partis en voyage autour du monde pour faire le plein de couleurs, de saveurs et de sonorités...

Étape 1 - On prend le train direction Taïwan



Cette année, le festival de cinéma travelling avait pour thème l'Asie, l'occasion de voyager à travers le cinéma.

Lundi 26 février, les Rikikis (MS) et les Imbattables sont partis à l'Arvor pour visionner un ensemble de courts-métrages internationaux. L'occasion de découvrir des films d'animation rares et en court format, adaptés aux plus petits. Mardi 27 février, ce fut au tour des Titans et des Imbattables d'embarquer par le train pour un ciné-spectacle au Tambour de Villejean : « Quitter son caillou ». Dans ce spectacle, quatre personnes différentes témoignent de leur enfance et nous racontent des rencontres, des événements qui ont marqué leur vie, ainsi que des obstacles auxquels ils ont dû

faire face pour suivre leurs rêves.

À l'aide d'un dispositif original et de procédés numériques innovants, les deux auteurs ont fabriqué en direct un spectacle hybride. Une expérience étonnante et poétique pour nos petits Montreuillais, avec un message fort : « Deviens qui tu es ».

Étape 2 - Focus sur l'Inde

Jeudi 29 février, la météo nous a laissé



une belle fenêtre pour fêter le retour du printemps (si, si, il arrive) avec la Holi, fête traditionnelle de la couleur en Inde. Armés de lunettes de soleil, de vêtements tout-terrain et de masques, petits, grands et animatrices se sont aspergés de poudre colorée sur fond de musique Bollywood ! Une bataille multicolore pleine de bonne humeur où l'on se poursuit, où l'on s'esquive...

Et pour reprendre des forces après cette expérience, nous avons rempli nos ventres d'un délicieux repas indien cuisiné par l'équipe de restauration. Les enfants ont donc dégusté des naans ainsi qu'un poulet curry-coco. MIAM !

Étape 3 - Carnaval de Rio

« BA TU CA DADA ! BA TU CA DADA ! » Comment passer à côté du Brésil et de





ses rythmes endiablés à l'approche du carnaval ? Ainsi, pour ces vacances, l'équipe d'animation s'est lancée pour objectif de défiler dans les rues de Montreuil pour un joyeux final à l'EHPAD.

Avant le mardi 5 mars, les enfants ont donc confectionné des instruments et des parures sur les temps d'activité. Ils

ont également profité des temps informels pour expérimenter des jeux de rythmes et apprendre deux chansons sur le thème du Brésil. Malgré le confinement suite à l'apparition d'un virus, les résidents de l'EHPAD ont beaucoup apprécié le passage du cortège à leurs fenêtres. ●

LA FABRIQUE AUTOMOBILE

Atelier Mécanique et Carrosserie multimarques :

Devis en 48h

• 07.66.09.94.39

www.lafabriqueautomobile.fr

📍 26 Rue des Usines, 35440 Montreuil-sur-Ille

DEPUIS 2022

LA FABRIQUE

26, rue des usines 35440 Montreuil sur Ille

Pizzeria sur place et à emporter

Lundi et Mardi fermé
 Mercredi : 11h30 - 14h / 18h30 - 21h
 Jeudi : 11h30 - 14h
 Vendredi : 11h30 - 14h / 18h30 - 22h30
 Samedi : 11h30 - 14h / 18h30 - 22h30
 Dimanche : 18h30 - 21h30
 Pour réserver une table ou une pizza à emporter : 07.67.45.94.70

Produits locaux, préparés et cuits sur place !

📱 restaurant_lafabrique

les Ateliers dedans dehors

Géraldine TRUBERT

Les Ateliers DEDANS DEHORS s'adressent à tous ceux qui souhaitent initier ou approfondir leur expression graphique et plastique.

06 60 82 03 13 - Montreuil-sur-Ille
 contact@ateliersdedansdehors.fr

www.ateliers-dedans-dehors.fr



Mr. Pierrick Levitoux
06 49 05 62 36
plevitoux@gmx.fr
bzhrenov.fr

34 rue Hauteville
35440 MONTREUIL SUR ILLE



L'atelier Coiffure

COIFFEUR CONSEIL
BARBIER



42 av. Alexis Rey, 35440 Montreuil-sur-Ille
02 99 69 75 33 www.latelier-coiffure-montreuil.fr




E-commerce
Passez votre commande sur
notre site internet et venez la
retirer à **Montreuil-sur-Ille**
Je scanne ce QR code pour
en savoir plus

www.pennntybio.com

Hygiène/beauté, produits ménagers, insecticides/répulsifs naturels,
huiles essentielles, synergies, diffuseurs, huiles de massage, etc.



06 80 73 32 18 - contact@pennntybio.com - Penn Ty Bio 17, le Petit Noyan 35440 Montreuil-sur-Ille



POMPES FUNEBRES GLET
Organisation complète d'obsèques
Transport de corps 24h/24h
Travaux de Marbrerie
Monuments funéraires

06.77.07.79.69

1 Rue des Écoles
35440 MONTREUIL SUR ILLE
Feins - Aubigné - Saint Médard sur Ille - Dingé - Guipel




- Hypnologue, Hypnothérapeute Maître Praticien
- Thérapie PNL Maître Praticien
- Préparation Mentale Sport, Travail
- Thérapie Conjugale et Familiale
- Mouvements Oculaires
- Hypnose Spirituelle Maître Praticien

Didier Krimed - Thérapies Brèves

Web : <https://www.hedecomieuxetre.fr/>
Mail : didierkrimed@gmail.com
Tél : 06 74 20 58 87

Séances : en cabinet à Hédé-Bazouges, en visio et à domicile

Hypnologue, j'exerce conformément aux principes éthiques et déontologiques. J'ai adhéré à la Charte Déontologique du Syndicat SUR-14 (<https://www.sur-14.com/>)



Horaires de l'Atelier :

Mardi, Vendredi :
09H à 12H - 14H à 19H

Mercredi :
09H à 12H

Jeudi :
09H à 11H45 - 14H à 18H30

Samedi matin sur rendez-vous

24 rue de la Haute Ville - 35440 MONTREUIL SUR ILLE - Tél. 06 84 04 05 27

Site internet : aufilelles-coutures.fr/ma.com email : aufilelles@pennntybio.com



Proprietes-privees.com

0 805 13 00 17 Service & appel gratuits

07 81 25 85 89
Nicolas COEFFIC

06 81 25 85 89



SARL PONTRUCHER

Travaux Publics

- *TERRASSEMENT
- *AMENAGEMENT DE COUR
- *ASSAINISSEMENT
- *VIABILISATION
- *CASSAGE DE BOIS
- *ARRACHAGE DE SOUCHE

PARTICULIERS/PROFESSIONNELS

Lieux-dit La Rivière
35440 MONTREUIL SUR ILLE
davidpontrucher@orange.fr

Portable : 06.85.26.20.58
Bureau : 02.99.45.01.83



Le Téléthon 2023 à Montreuil

Le Téléthon de tous les records

Le comité d'organisation du Téléthon à Montreuil a œuvré avec persévérance tout au long de l'année. Il a vu ses efforts bien récompensés. Nous avons connu cette année un record de participation et un record de collecte, qui justifient notre investissement. Notre action a débuté dès le mois de mars par l'opération « pain-compote » à l'école Saint Michel qui avait choisi cette année l'AFM pour bénéficiaire. La rando du terroir en septembre a réuni 295 randonneurs accueillis à Courgalais chez M. et Mme Perdrix, puis à la ville au Duc à Guipel chez M et Mme Le Goff pour les étapes repas. Nous avons proposé à la vente lors de cette rando les haricots offerts à notre cueillette par M. et Mme Sourdrille. En novembre, la troupe Coméd'Ille nous a confié la vente des crêpes et la buvette lors de 3 représentations d'un week-end et une collecte au chapeau était proposée lors du concert organisé à l'église pour sa réouverture. Le 3 décembre, les pompiers ont dénombré 320 coureurs sur la course de 8 kms et le trail de 15 kms qu'ils organisaient. Parallèlement, deux marches de 5 ou 10 kms ont été suivies par 120 participants. Au retour, l'UNC assurait la restauration galettes/saucisses et crêpes, à côté de notre buvette. Lors du marché de Noël, l'association « Bad'Ille » réservait une participation au Téléthon sur sa vente de chichis. Pour clore cette riche année d'activités au profit de l'AFM Téléthon, un repas a réuni plus de 150 convives à la salle des fêtes le 9 décembre, suivi d'une animation dansante animée par Gilles Floc, « sacrée soirée », fidèle bénévole au Téléthon depuis de nombreuses années. Le tirage de la tombola était effectué en fin de repas avec 50 tirages permettant la remise des



Le départ de la course 8 kms et du trail 15 kms organisés par les pompiers le 3 décembre.

nombreux lots offerts par les commerçants de Montreuil et des alentours et des particuliers. À toutes ces actions s'ajoute le soutien reçu des associations de la chasse et de la pêche, des dons de particuliers.

Si les records de participation ont été battus, la collecte a suivi et a aussi battu son record, nous offrant le meilleur résultat que nous ayons jamais obtenu. Notre remise à la délégation départementale (sous réserve de sa validation non acquise à ce jour) :

10 656,93 €

Nous nous en réjouissons pour tous les enfants malades et leurs familles. Marie-Claire Guyomard, membre de la délégation qui nous a rendu visite lors du repas du 9 décembre nous a relaté les avancées de la recherche, les résultats obtenus avec les premières guérisons de malades, particulièrement des enfants. Elle a aussi évoqué ceux pour qui il n'y a à ce jour pas de solution, pour lesquels il faut chercher encore, avec des familles qui espèrent tant du Téléthon, seul recours pour eux.

Je remercie très sincèrement les nombreuses personnes qui se sont mobilisées pour générer ce résultat. Chaque bénévole engagé dans les actions, le comité d'organisation, la municipalité qui nous soutient, les enfants de l'école Saint Michel et leurs enseignants, les agriculteurs qui ont accueilli la rando du terroir, proposé des haricots, la troupe coméd'Ille, les associations : le comité d'animation porteur de la manifestation, le bad'Ille, la chasse, la pêche. Je n'oublie pas toutes les personnes qui ont confectionné des crêpes, tenu des buvettes, vendu des billets de tombola, offert des lots. Et bien sûr, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont répondu à nos sollicitations, sans qui le succès ne serait pas au rendez-vous. Au-delà des chiffres, de l'importance qu'ils ont pour l'espoir qu'ils représentent pour les familles des malades, je retiens ce formidable élan de solidarité qui nous unit tous et dont la valeur est immense dans cette période quelquefois troublée que nous vivons. ●

Fête des classes 0, 1, 2 et 3

Un comité d'organisation s'est mobilisé pour relancer la fête des classes qui n'avait pas eu lieu depuis 2019, pour cause de pandémie.

Les classes 3 ont souhaité renouer avec cette tradition intergénérationnelle. Ils ont invité les classes 0, 1 et 2 à se joindre à eux. La plus grande participation a été bien sûr la classe 3 mais les 4 années réunies ont donné une très belle photo de groupe, autour de notre centenaire, Mme Guéret Marguerite, que nous avons pris plaisir à fleurir. Notre autre centenaire, M. Renouard n'était pas présent, nous lui avons rendu visite à son domicile un peu plus tard pour lui remettre un petit cadeau.

Après le vin d'honneur offert par la mairie, ce sont 120 personnes qui ont partagé le repas dans la salle des fêtes, préparé par M. Martin, traiteur, dans une ambiance amicale et joyeusement animée. M. Jean Fretel, 90 ans, a donné le ton au son de son accordéon et Mme Geneviève Lotton, 90 ans également, a poussé la chansonnette. Les autres chanteurs se sont relayés tout au long de l'après-midi.

Gilles Flocc, animateur « Sacré soirée », a fait danser l'assemblée l'après-midi et toute la soirée. Les galettes/saucisses et les gâteaux préparés par les organisateurs ont rassasié les appétits, sans oublier la buvette pour toutes les soifs.

Le comité d'organisation est très heureux de la réussite de cette journée et passe désormais le relais pour l'année prochaine à « la 4 ». ●

Flamme Olympique

Allumée à Olympie le 16 avril 2024, après un relais de 12 jours en Grèce et une traversée de la Méditerranée, la flamme arrivera en France le 8 mai

2024, annonçant le retour des Jeux après 100 ans d'attente. Au cours de son périple de 68 jours à travers la France entière, la flamme olympique fera escale en Ille-et-Vilaine le 1^{er} juin et traversera 8 villes dans la même journée : Cesson-Sévigné, Fougères, Paimpont, Rennes, Saint-Just, Saint-Malo, Vitré et Feins au Domaine de Boulet !

À cette occasion, le Val d'Ille-Aubigné et ses partenaires prévoient de nombreuses activités pour faire de l'évènement une grande fête populaire : course d'orientation, parcours sportifs et mobilité paralympique, animations nature, démonstration baptêmes de canoë-kayak, aviron et voile, concert, grande chorégraphie, chorale, représentation de breakdance...

Retrouvez le programme complet et le parcours en mai sur : www.valdille-aubigne.fr/flamme-jo2024

L'organisation recherche des bénévoles désireux de contribuer au succès de cette journée (accueil, information, animation...). Avec la possibilité d'intervenir à la journée (7h30-18h) ou à la demi-journée. Inscrivez-vous via le formulaire sur la page du site internet ou <https://forms.office.com/e/UGA-Ov8ydt2> ●

Équipements de plein air

Pour profiter au mieux des beaux jours qui arrivent et se retrouver pour des moments conviviaux en plein air, la commune continue de s'équiper progressivement avec de nouveaux jeux. Elle a ainsi tout récemment installé une table de tennis de table (à côté du city parc) ainsi qu'une double balançoire (derrière la mairie). Profitons-en pour le plaisir de tous ! ●



Crédit photo ©Simon Bourcier



GROUPE SCOLAIRE DU BOTREL

Visite de la mairie pour les GS-CP

Le 16 janvier, les enfants de GS-CP ont encore une fois été très bien accueillis par Monsieur le Maire auprès de qui ils avaient sollicité une visite de la mairie. Après la présentation des locaux, ils ont pu poser toutes les questions qu'ils avaient préparées en classe : le rôle du maire, sa vie « privée », les difficultés de la fonction etc. Pour finir, les enfants ont été conduits dans la salle du conseil municipal : Monsieur le Maire a choisi deux adjoints (finances et affaires scolaires) et une mise en situation de conseil municipal a pu avoir lieu... Ces discussions se sont terminées par un bon petit goûter offert aux élèves.



Nos rendez-vous à la bibliothèque

Béregère nous a présenté ce livre : « **L'incroyable histoire de l'orchestre recyclé** » de Michel Piquemal. Nous avons ainsi découvert l'aventure de Favio Chavez et les enfants de Cateura. Nous avons eu envie de vous en dire un peu plus, alors nous avons fait quelques recherches.



Favio Chávez

Favio Hermán Chavez Morán est né le 5 décembre 1975 à Buenos Aires, la capitale de l'Argentine. Il a 48 ans. Favio est musicien argentin, technicien en environnement et directeur de l'Orchestre Recyclé de Cateura, depuis 2012. En 2006, Favio Chávez vient à Cateura pour présenter un projet sur le recyclage.

Avec tous ces déchets, il a l'idée de fabriquer des instruments de musique et d'apprendre aux enfants à jouer de la musique. Ils deviennent l'orchestre du bidonville, celui-ci compte aujourd'hui près de 300 musiciens et musiciennes. Favio Chavez redonne l'espoir d'une vie meilleure. À la base, les enfants de Cateura étaient à la rue, mais maintenant, ils font le tour du monde, et tout ça grâce à Favio. Il a réalisé son rêve : être chef d'orchestre. Lui et les enfants ont un énorme succès, dans le monde entier.

Cateura

Cateura est la décharge de la capitale du Paraguay, Asuncion. Son nom vient de la lagune à proximité. C'est aussi le nom du bidonville qui s'est installé à côté de la décharge où vivent 25 000 personnes. Ils gagnent leur vie en cherchant du bois et de la ferraille puis la vendent dans la capitale. Cette décharge a été créée en 1984 par la municipalité de la capitale du Paraguay.

Paraguay

Le Paraguay est un pays d'Amérique du Sud. Sa superficie est de 406 752 km². Il y a des forêts subtropicales. C'est un pays enclavé, c'est-à-dire sans accès à la mer. Il est situé à 611 km de l'océan Atlantique et à 819 km de l'océan Pacifique. La capitale du Paraguay est Asuncion. Son territoire compte des

régions différentes. Il existe deux langues officielles : le guarani et l'espagnol.

La monnaie est le guarani paraguayen. (1 € = 8 086 guaranis)

Son drapeau a trois bandes horizontales : rouge, blanc, bleu. Sur la bande blanche, il y a un petit symbole avec l'inscription : República del Paraguay.

Classe de CM1-CM2 de Margot.

Échange lecture CP-CE2

Afin d'améliorer leur niveau de lecture de manière motivante, les CP retrouvent les CE2 tous les mardis en début d'après-midi et leur lisent un livre dont ils ont préparé la lecture pendant la semaine précédente. Puis, les rôles s'inversent et ils se retrouvent à écouter l'histoire de leur partenaire. L'expérience montre que cet échange est très efficace, aussi bien pour les CP que pour les CE2...



Exposition Prism aux champs-libres

Après une visite au planétarium le matin du 12 mars, nous avons vu l'après-midi une exposition d'art contemporain aux Champs-Libres, appelée Prism, sur des effets de lumière.

À l'entrée de la salle, de grands voilages se soulevaient grâce à des ventilateurs placés au-dessous, entourés de plein de petites ampoules colorées



qui leur donnaient de la couleur, avec le bruit de la mer en fond sonore. Il y avait aussi dans cette exposition plusieurs expériences avec des détecteurs qui captaient tous nos mouvements, c'était impressionnant.

Dans l'une d'entre elles, tu voyais un visage de samouraï à travers des plaques de plexiglas. Quand tu mettais tes mains devant, il se transformait en tête de mort. Dans une autre, tu pouvais modifier un visage de femme et voir à travers. Dans d'autres installations, on faisait apparaître des fleurs sur un masque africain en l'effleurant



ou disparaître des formes de lichens sur des sortes de rochers.

Il y avait aussi un bac de sable fin, en hauteur, dans lequel étaient posés des galets. Si tu les déplaçais, de la lumière s'en écartait comme si c'était des vagues. Enfin, une projection 3D était visible dans une pièce fermée. Il y avait des casques audio pour la musique et des lunettes spéciales. Des formes géométriques apparaissaient en relief et on essayait de les attraper, c'était magnifique !

Les élèves de CM1-CM2 de M. Dole

Le permis piéton en CE2

Jeudi 21 mars, David, un gendarme de la gendarmerie de Hédé est venu nous présenter le code du jeune piéton.

On est piéton quand on se déplace sur le trottoir. On est aussi piéton quand on utilise des rollers, un skate, une trottinette...

Un piéton doit traverser la rue en utilisant les passages piétons. Si on ne traverse pas sur le passage et qu'on se trouve à moins de 50 mètres d'un passage piétons, on peut même avoir une amende de 4 € !

En campagne, un piéton doit marcher à gauche afin de voir les voitures arriver.

Enfin, pour notre sécurité, il est recommandé de porter un gilet fluo et il est obligatoire de porter un casque en vélo jusqu'à l'âge de 12 ans.

David nous a également rappelé les numéros d'urgence :

17 : la police et la gendarmerie

18 : les pompiers

15 : le Samu

112 : le numéro européen des services de secours.

Les élèves de la classe de CE2

Le petit déjeuner anglais en élémentaire

- « Can I have bacon please ?
- Here you are.
- Thank you. »

Tous les enfants, du CP au CM2, ont bien joué le jeu et ont utilisé le plus possible l'anglais au cours de la session 2024 du Petit Déjeuner Anglais organisé comme tous les ans début février. Tout le monde n'a pas voulu goûter à tout mais des efforts ont été faits pour découvrir la « gastronomie » anglaise du matin : saucisses, œufs, bacon, marmelade, toasts...





Ça pousse dans le jardin de la maternelle !

Les bulbes de jacinthe, narcisse et tulipe plantés en terre par les élèves des classes de PS/MS et MS/GS dans le jardin de l'école maternelle ont bien poussé !

Les enfants ont pu observer le développement des différents bulbes : apparition de la tige, des feuilles, des bourgeons et enfin des jolies fleurs bien différentes en fonction des bulbes plantés.



Cycle vélo pour les GS-CP

Pendant cinq semaines, Damien, animateur de l'OCSPAC, se déplacera à l'école pour encadrer les GS-CP dans l'apprentissage ou la maîtrise du vélo. La connaissance de son engin et les règles de sécurité précèdent la prise en main et la pratique. L'objectif est que toutes les petites roulettes finissent par être retirées, que chacun maîtrise le pédalage et le freinage, avec pour objectif final (aux beaux jours) une vraie promenade à vélo le long du canal ! ●



ÉCOLE SAINT-MICHEL

Fabrication de nichoirs

La saison de nidification des oiseaux bat son plein !

Pour aider les oiseaux à créer leurs lieux de nidification, les élèves de CE2-CM1 ont fabriqué des nichoirs avec l'aide de l'association LPO.

La LPO partage sa passion pour la nature et la biodiversité et offre la possibilité à chacun qui le souhaite d'agir concrètement.



Un nichoir a donc été installé à l'école, les autres seront installés dans d'autres lieux de Montreuil-sur-Ille.

Carbone scol'ERE

Les élèves de CE2-CM1-CM2 participent à 5 ateliers du programme « Carbone Scol'ERE » proposés par la Fédération Léo Lagrange.

Avec Samuel, les élèves sont sensibilisés au programme d'éducation à l'environnement et au développement durable. Les différents ateliers proposés apportent une réflexion pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils permettent aussi d'accompagner positivement l'adoption des gestes éco-responsables au quotidien.

L'objectif général mené par la Fédération Léo Lagrange est de faciliter et de soutenir le passage à l'action des jeunes et de leurs familles.



Des médiateurs formés à l'école Saint Michel

Tous les élèves de l'école ont travaillé en classe sur les émotions et les messages clairs. Un message clair est un échange verbal entre deux élèves visant à la résolution de petits conflits ou disputes.

Quelques élèves volontaires à partir du CP ont souhaité devenir médiateurs et ont suivi une formation pour apprendre à résoudre calmement les conflits. Grâce à des exercices de jeux de rôles, les apprentis-médiateurs écoutent, reformulent et aident les enfants à chercher des solutions à leurs conflits.

Avec la médiation, les conflits sont réglés au fur et à mesure et dans le calme. Les élèves deviennent plus autonomes et plus responsables.

Épiphanie

En janvier, toute l'école a fêté l'Épiphanie. Les CE2-CM1 ont cuisiné pour les classes de CP-CE1 et CM1-CM2. Les plus petits ont fabriqué 3 galettes pour les partager avec les GS-CP ainsi que de nombreuses couronnes. Bonne humeur et sourires étaient au rendez-vous !



Plantation

Une matinée travaux a été organisée durant la dernière période. Au programme, plantation d'une haie mixte dans le jardin et réfection de la garderie. Des parents et des grands-parents volontaires s'investissent pour embellir notre école : un grand merci à eux !





Grande Lessive TPS-PS-MS

Les élèves de maternelle se sont engagés dans la proposition du collectif « Collectivement à Montreuil sur Ille » de participer au projet de la Grande Lessive dont le thème cette année est : Faire des bulles ? Pour créer de belles productions, les élèves de TPS/PS et MS ont mélangé de l'encre et du produit à bulles dans lequel ils ont soufflé pour faire de grosses bulles. Ils ont ensuite déposé leur support (du papier cartonné) délicatement sur les bulles pour en admirer les traces.

Ensuite, ils ont reçu comme défi de trouver tous les objets de la classe avec lesquels ils pouvaient faire des bulles. Ils ont fait de nombreux tests qui les ont fait beaucoup rire !

Vous avez pu admirer leurs productions et leurs expériences à partir du 21 mars dans la commune, près de la mairie.

Giuseppe Arcimboldo GS/CP

Arcimboldo apporte son lot de végétaux !

Giuseppe Arcimboldo, célèbre peintre pour ses portraits composés de végétaux, a inspiré les élèves de GS-CP. Ainsi, à partir de feuilles d'arbustes, les élèves ont réalisé leur portrait et enrichi la représentation de leur schéma corporel.



Acrosport

Les élèves de CM1-CM2 pratiquent l'acrosport dans le dojo. Après un bon échauffement, ils se mettent par groupe et travaillent plusieurs figures qu'ils devront réaliser devant leurs camarades. C'est un sport de coopération qui nécessite de se servir des forces de chacun. ●



Nos associations

Mémento

A.C.C.A. (chasse)

Resp. M. Jean-Pierre Da Silva au
06.08.22.49.07. ou
jean-pierre.dasilva35@orange.fr

Amicale des anciens pompiers

Resp. M. François Hamon à
hamon.franch@laposte.net

A.P.E.A.E.P. (école publique)

Contact Mme Coralie Le Clezio au
06.86.01.85.74. ou
apeap.montreuil@gmail.com

A.P.E.L. (école privée)

Resp. Mme Nolwenn Cornard au
06.10.84.88.50. ou
apel.alliance.stmichel@gmail.com

Bien Vivre (activités musicales, culturelles et sportives)

Contact M. Blaise Cador au
06.28.67.42.74 ou
contact@bienvivre.ovh
www.bienvivre.assoconnect.com

Club de l'amitié - Gémouv'35 (Séniors)

Resp. Mme Nelly Chevrel au
06.87.31.25.57. ou
n.p.chevrel@wanadoo.fr

Comed'Ille (théâtre)

Resp. Mme Danielle Taillard au
06.10.35.78.89. ou
dtcomedille@gmail.com

Comité d'animation

Resp. M. Denis Bernier au
07.82.71.68.00. ou
ca.msi.35440@gmail.com

Espace « Jeu d'Ille »

Resp. Mme Anastasia Proisy au
06.34.21.11.26. ou
jeudille@gmail.com

GAMSI (Groupement d'Achats de Montreuil-sur- Ille)

Resp. Mme Sabine Montier au
06.82.49.34.04. ou ga-msi@riseup.net

Ille aux Jardins (jardins partagés)

Resp. Mme Françoise Nguyen
06.52.48.93.35. ou
illeauxjardins@gmail.com

Ille éou Bacchus (œnologie)

Resp. M. Christophe Le Neillon au
06.62.08.93.10. ou
oenologiemi@gmail.com

Illet Basket Club

Resp. Mme Bernadette Lefeuvre au
02.99.69.70.88. ou illetbc@free.fr

Ki-Aïkido de Bretagne

Resp. M. Philippe Le Houérou au
06.66.30.43.09. ou
le-houérou.philippe@orange.fr

La Bande du Bad'Ille (badminton)

Resp. M. Quentin Vallé au
07.70.09.49.21. ou
badille35@gmail.com

La Gaule Montreuillaise (pêche)

Resp. M. Alfred André au
02.99.69.78.31. ou
alfred.andre@sfr.fr

Montreuil-sur-Ille VTT

Resp. M. Eric Renault au
06.83.85.92.34. ou
montreuil-sur-ille.vtt@gmail.com

O.G.E.C. (école privée)

Resp. Mme Laëtitia Robert au
02.99.69.70.07.

Overdrive

Resp. M. Didier Brétéché
overdrive.5140@gmail.com

Que Passo ? (organisation de concerts)

Resp. M. Joël Daventry au
06.62.66.86.61. ou
quepasso.association@gmail.com

Trésors de la Tarasque Thaumaturge (jeux de rôles)

Resp. M. William au 06.21.19.55.65
ou ttt35@laposte.net

U.N.C. (Union Nationale des Combattants)

Resp. M. Jean-Jacques Krimed au
06.83.48.05.11. ou
unc.35440@gmail.com

U.S.M.F.S.M. (football)

Resp. M. Jean-François Grebot au
06.25.03.61.12. ou
tatiana.nicoise@hotmail.fr



A.P.E.A.E.P. (école publique)

C'est par une fraîche soirée que se sont réunies une quarantaine de participantes à la zumba party le 20 janvier dernier. Les profs, très dynamiques, ont réchauffé la salle des fêtes. Une belle ambiance ! Une opération organisée au profit des projets de l'école, que les sportives de la soirée souhaitent voir renouvelée l'année prochaine. ●

Club de l'Amitié Assemblée générale du 14 décembre

Le club de l'Amitié a tenu son assemblée générale le 14 décembre à la salle des fêtes, en présence de 88 adhérents présents et 7 représentés par procuration.

Une assemblée générale extraordinaire débutait la séance pour proposer un projet de statuts élaboré par Philippe Leroux, vice-président. Le club avait adopté à ses débuts les statuts de Gémouv35, la situation était restée en l'état. L'assemblée a adopté le projet proposé qui sera transmis à la préfecture et à la fédération.

L'assemblée générale ordinaire pouvait se dérouler ensuite. Le rapport moral présenté par Nelly Chevrel, présidente, faisait ressortir la bonne santé du club qui a comptabilisé 121 adhésions en 2023, enregistrant une progression de 20 % sur un an. La diversification des activités proposées attire de jeunes retraités. Si les jeux de cartes, scrabble, triomino, chromino, etc... perdurent dans la salle des fêtes le jeudi après-midi, réunissant entre 20 et 30 participants, une équipe s'adonne aux palets au clos paisible, une autre pratique la pétanque 3 fois par semaine. Le lundi, 2 groupes de marche proposent 2 circuits et un troisième se mettra en place dès janvier prochain, pour une petite distance à vitesse réduite. En salle, un test sera réalisé pour une activité tarot, une demande ayant été exprimée.

À ces activités s'ajoutent des repas, des sorties, des voyages, des séjours vacances, pour partie organisés par le secteur ou la fédération départementale.

Le rapport d'activités présenté par Joëlle Szpak, secrétaire, a repris toutes les activités ci-dessus dans le détail de leur déroulement sur l'année 2023.

Danielle Taillard, trésorière, a présenté le bilan financier, avec un reliquat positif, augmenté de subventions reçues. Ces suppléments sont conservés à destination de la création d'un terrain couvert pour la pétanque et les palets. Pour ces derniers, le préau du clos paisible devient trop petit et les boulistes n'ont pas d'abri. Des projets ont été soumis à la municipalité pour lesquels le club s'est dit prêt à participer.

Un projet de règlement intérieur a été présenté par Philippe Leroux. Comme pour les statuts, il était jusque-là inexistant.

Il a ensuite été évoqué la création d'un logo pour représenter le club dans les courriers, auprès des instances. Des esquisses ont été élaborées, il reste à vérifier les autorisations et à chiffrer la réalisation. Ce travail va se poursuivre.

Le vote à bulletin secret a permis de renouveler les membres du bureau qui se représentaient : Jacqueline Bruézière - Martine Lanoë - Danielle Taillard - Marie-Claire Tiger

Deux nouveaux membres ont été élus : Joël Derbrée et Sémia Hakroun.

L'assemblée étant arrivée à son terme, le bureau s'est réuni pour élire sa nouvelle composition qui se présente ainsi :

Présidente : Nelly Chevrel - Vice-président : Philippe Leroux - Secrétaire : Joëlle Szpak - Vice-secrétaire : Sémia Hakroun - Trésorière : Mireille Fauvel - Vice-trésorière : Danielle Taillard - Membres : Marie-Jeanne Bouriel - Jacqueline Bruézière - Joël Derbrée - Martine Lanoë - Marc Moussart, Patricia Roulois - Bernard Saint-Omer - Marie-Claire Tiger.

Le goûter de Noël clôturait cette assemblée générale. ●

Bien Vivre

Compétition de Judo du 17 février

L'association Bien-Vivre a organisé une compétition de judo le samedi 17 février au dojo ! L'occasion pour tous nos petits judokas de venir se mesurer à des adversaires d'autres clubs !

Le déroulement de la journée était le suivant, en fonction de l'âge des participants :

- 10h-11h : enfants nés en 2018-2017-2016.
- 11h-12h : enfants nés en 2015-2014.
- 12h30-13h30 : enfants nés en 2013-2012.
- 13h30-14h30 : enfants nés en 2011-2010-2009-2008.

Considérant les invitations envoyées aux clubs et les installations nécessaires pour le tournoi, tout devait se dérouler dans la salle multi-sports. Pour la préparation de la salle dès 8h le samedi matin, les parents bénévoles ainsi que nos judokas en herbe avaient répondu massivement présents et tout s'est déroulé dans la bonne humeur, sous la houlette de Nicolas notre professeur qui était à la manœuvre pour la disposition des tatamis.

Les jeunes licenciés du club étaient invités à participer à la compétition, mais aussi à l'arbitrage et à la remise des médailles, cela les aidant à acquiescer les règles et les termes techniques du judo.



Nos associations



Des plus petits aux plus grands, la compétition fut une réussite, et tous étaient récompensés après l'effort avec une boisson, une part de gâteau et une médaille !

Avec une participation de plus de 200 judokas, le tournoi a été un franc succès de sport, de bonne ambiance et de belles valeurs.

Nous ne nous attendions pas à autant de participants et au public venu nombreux encourager nos sportifs. Cela a fait un peu transpirer les bénévoles et les membres du bureau aux manettes de la restauration et des boissons, mais cela valait le coup pour tous les judokas présents, l'association et la vie de la commune !

Merci à Nicolas, professeur de judo de Montreuil, qui est à l'origine de l'organisation du tournoi, à tous les bénévoles ainsi qu'à tous les professeurs et/ou encadrants des autres clubs qui ont aidé pour l'arbitrage notamment.

À l'année prochaine !!!

Hoop dance

Hoop Fluo Party

En janvier les projecteurs de lumière bleue étaient de sortie et les cerceaux qui vont avec. Nous en avons profité pour se maquiller, ce qui a vraiment plu.



Carnaval

Le 19 février le cours était placé sous le signe du déguisement. Nous avons fait notre petit défilé en hoopant, en improvisant. C'était vraiment chouette. ●



CENTRAL PARC #3

08 JUIN 2024 (Samedi) / **09 JUIN 2024** (Dimanche)

CONCERTS (Samedi) / **PIQUE-NIQUE CONCERTS** (Dimanche)

BORÉAL (Rock wave) / **1STEP** (Raggamusic)

ATRIUM (Rock folk prog) / **SOOM** (Afro pop psyché)

XANNAX (Rock garage) / **MSI BLIND TEST SUPERSTARS** (T'es pas prêt...)

HUUSH (Electro rock)

Gratuit moins de 18 ans / Restauration le samedi / Buvette / Barbecue à dispo / Amenez vos grillades / Buvette / Jeux

MONTREUIL SUR ILLE

Que Passo ?

L'association Que Passo ? vous propose une nouvelle édition de son événement.

Central Parc, les 8 et 9 juin 2024 à Montreuil-sur-Ille.

Au programme :

Samedi 8 juin (18h30/00h00) - Entrée 8 € (gratuit moins de 18 ans)

Restauration sur place (Food truck samedi soir uniquement)

Boréal (Rock wave) / Atr!um (Rock folk prog) / Xannax (Rock) / Huush (Électro rock)

Dimanche 9 juin (12h/18h) - Gratuit

Amenez votre pique-nique, on s'occupe de la musique !

1Step (Raggamusic) / Soom (Afro pop psyché)

Blind Test Superstars ! Viens tester ta culture musicale !

On vous attend nombreux-ses ! ●



